



## Ouverture des Mairies pour favoriser la parole de nos concitoyens

*Arceau, le 7 décembre 2018,*

La situation de notre pays cristallisée aujourd'hui par le mouvement social en cours nous amène à agir pour permettre à chacun de nos citoyens d'exprimer verbalement leur colère.

L'aggravation de la situation est tangible et les Maires ont tous suivis les événements. Leurs débordements imposent de prendre des initiatives. Aux réseaux sociaux qui excluent et attisent les tensions, l'AMRF propose que le contact humain soit privilégié en utilisant la proximité des mairies pour déboucher la surdité de nos gouvernants.

Un Maire doit être sans arrêt un passeur auprès de ses administrés. Restons dans ce rôle, fermes et déterminés mais avec le bon sens que beaucoup ont définitivement perdu !

L'association des maires ruraux de France et de Côte d'Or invitent les Maires à ouvrir leur mairie afin de mettre à disposition un cahier de doléances aux citoyens. **Pour la commune d'Arceau la mairie sera ouverte du lundi 10 au samedi 21 décembre :**

- **Lundi, jeudi et vendredi : 8h à 12h et de 14h à 16h30**
- **Mardi : 8h à 12h et de 14h à 19h**

Interlocuteurs de confiance de nos concitoyens, pendant ces jours d'ouverture, le rôle du Maire et du conseil municipal sera d'écouter, d'enregistrer et de faire remonter l'information, sans prendre parti, sans juger, sans contredire... Charge ensuite à l'Etat (via les préfectures) de récolter, d'écouter et de synthétiser les remontées transmises par les associations départementales des Maires ruraux.

**Alors venez prendre la parole, le cahier de doléances vous attend en mairie !**

